Consultation des détails des modules

Activités soins/éducation - FORAV5

Code du module:	FORAV5
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients 3 (EDUC3)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de collaborer avec des experts/des professionnels internes et externes au cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti mène les échanges avec les autres professionnels de manière ciblée.
- L'apprenti adapte sa communication aux circonstances.
- L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise.
- L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec d'autres professionnels.
- L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances.
- L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance.
- L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.

2

L'apprenti est capable de collaborer avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référen cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti mène les échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence de manière ciblée.
- L'apprenti adapte sa communication aux circonstances.
- L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise.
- L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence.
- L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances.
- L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance.
- L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.

3

L'apprenti est capable de répondre à des critères de sécurité quand il côtoie des personnes externes et d'adopter une a correcte et adaptée aux circonstances.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti transmet des informations en suivant des indications internes et en considérant la sphère privée des personnes prises en charge.
- L'apprenti manifeste une attitude adaptée aux circonstances et respectueuse de la sécurité.

SOCLES

- Les informations transmises correspondaient fondamentalement aux indications internes.
- La sécurité des bénéficiaires était assurée dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle correcte quand il est confronté à des déclarations concern
sujet de la sexualité.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude convenable quand il est confronté à des déclarations concernant le sujet de la sexualité:
 - prise de connaissance attentive des déclarations,
 - réaction délicate et prise au sérieux des déclarations,
 - information immédiate des collaborateurs en cas de déclarations inappropriées et/ou sexistes ainsi qu'en cas de soupçon d'agressions sexuelles.
- L'apprenti analyse son attitude professionnelle quand il est confronté à des déclarations des personnes prises en charge concernant le sujet de la sexualité.

SOCLES

- L'attitude de l'apprenti était convenable dans une large mesure.
- Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

5

L'apprenti est capable de gérer le
stress.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti met en pratique différentes stratégies de gestion du stress.
- L'apprenti analyse les effets positifs qui pourraient en résulter pour les bénéficiaires et pour ses collaborateurs.

SOCLES

- L'apprenti a mis en pratique au moins deux exemples de stratégies de gestion du stress.
- Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

6

L'apprenti planifie une proposition en mesure d'améliorer l'estime personnelle d'un bénéficiaire en considérant les princi du concept de l'institution ainsi que le bénéficiaire décrit et il la met en pratique.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant le bénéficiaire:
 - âge,
 - contexte culturel et linguistique,
 - centres d'intérêt et loisirs,
 - particularités,
 - niveau du développement,
 - ressources,
 - problèmes/points faibles et besoins.
- L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant l'institution:
 - activités quotidiennes,
 - concept,
 - champs d'action.
- L'apprenti formule un objectif correspondant en se référant au modèle SMART.
- L'apprenti prend connaissance d'autres options d'action utiles et correspondant à la phase respective et il les explique.
- L'apprenti considère l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires au cours de la mise en pratique de la proposition.

SOCLES

- La planification de la proposition était cohérente dans une large mesure.
- La formulation des objectifs était cohérente et réaliste dans une large mesure.
- L'apprenti a pris connaissance d'au moins une autre option d'action cohérente dans chacune des phases.
- L'apprenti a considéré l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.

7

L'apprenti est capable de déterminer le sujet d'une séquence de trois propositions en concertation avec ses formateurs opte pour les propositions en considérant les champs d'action et le concept de l'institution ainsi que le groupe de bénéficiaires.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti opte pour le sujet de la séquence en concertation avec le formateur.
- L'apprenti décrit les propositions pour lesquelles il a opté.
- L'apprenti analyse la mesure dans laquelle la séquence correspond aux champs d'action et au concept de de l'institution ainsi qu'aux bénéficiaires.

SOCLES

- Le choix du sujet de la séquence était cohérent dans une large mesure.
- L'apprenti a décrit les propositions pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible.
- Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.